



pressmaster/Fotolia

Les soins dentaires ne sont en principe pas couverts par l'assurance-maladie de base.

➔ LA QUESTION DU JOUR

L'assurance de base doit-elle rembourser les soins dentaires?

[www.lematin.ch/debat](http://www.lematin.ch/debat)

3,7

milliards de francs. C'est la facture dentaire des Suisses en 2009. Ils paient de leur poche 89% de cette somme!

# LES DENTISTES N'EN DÉMORDENT PAS

**REMBOURSEMENT** La Société suisse des dentistes ne veut pas que l'assurance-maladie de base couvre les frais dentaires.

Les assurés peuvent aller se brosser! Dans un courrier adressé à la Commission de la santé publique, la Société suisse des dentistes (SSO), s'oppose catégoriquement à ce que l'assu-

leur poche les 3,3 milliards que coûte le dentiste chaque année. A cela s'ajoutent 400 millions payés par les assurances. La facture est salée.

Pour faire passer la pilule, la SSO affirme que si l'assurance rembourse... les gens seront moins motivés à se brosser les dents. «Avec une bonne hygiène, la plupart des lésions dentaires peuvent être évitées», explique Felix Adank, porte-parole de l'organisation, laquelle est opposée, selon ses termes, à «l'étatisa-

térêts. Ils ne veulent pas que la LAMal se mêle de leurs affaires et fasse pression sur leurs tarifs».

Le porte-parole des dentistes conteste: «Nous ne défendons pas des intérêts égoïstes mais une position libérale, se défend Felix Adank. L'Etat doit se mêler le moins possible dans le libre contrat entre le dentiste et son patient. Il en va du libre choix des personnes et de la qualité des soins».

## Un soutien aléatoire

L'Organisation suisse des patients ne veut pas entendre parler d'un remboursement des frais dentaires par l'assurance. Il ferait exploser les primes et aurait des conséquences négatives sur l'hygiène dentaire. Du côté de la Fédération suisse des patients en revanche, on se montre plus nuancé. Son vice-président, Jean-François Steiert (PS/FR) explique: «Il faut lancer le débat et examiner les conséquences de cette initiative. La cherté des traitements dentaires

pose problème, et pousse des gens à renoncer à ce type de soins.»

Et pour cause. Selon une étude des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), 14,5% des personnes interrogées renoncent à des soins par manque d'argent. Dans 74% des cas, ce sont les traitements dentaires qui trinquent. Pour le Dr Idris Guessous, de l'Unité d'épidémiologie populationnelle des



« Ils redoutent que la LAMal fasse pression sur leurs tarifs »

Jean-Charles Rielle (PS/GE)

Laurent Crottet

rance-maladie de base rembourse les frais dentaires. La Commission se penchait hier sur une initiative parlementaire socialiste allant dans ce sens. Et le texte a été balayé à 13 voix contre 9. Le dernier mot reviendra au Parlement. En attendant, les Suisses continueront de payer de

tion de la médecine dentaire». Cette réponse choque Jean-Charles Rielle (PS/GE), l'auteur de la motion. «Les gens ne vont pas se laisser pourrir les dents si les frais sont pris en charge.». Pour lui, les arguments de la SSO n'ont rien d'éthique. «C'est une défense corporatiste de leurs in-

« Nous ne défendons pas des intérêts égoïstes »

Felix Adank, porte-parole de la Société suisse des dentistes (SSO)



DR

HUG, l'idée d'un catalogue de soins dentaires précis à rembourser se défend d'un point de vue médical. «Si elles ne sont pas traitées à temps, certaines inflammations dentaires chroniques peuvent entraîner des lésions au niveau du cœur ou du cerveau.» ● SIMON KOCH